

Dernière ligne droite pour les inscriptions sur les listes électorales !

Pour voter le 9 juin, Elections Européennes, les électeurs peuvent encore demander leur inscription volontaire sur vos listes électorales :

- soit via la télé-procédure en ligne sur le site service-public.fr ; date limite le :

1^{er} mai 2024

- soit par dépôt de leur demande en mairie via un **formulaire Cerfa 12669-02** ; date limite le :

3 mai 2024, Ouverture de la Mairie uniquement pour les inscriptions de 14 heures à 16 heures.

Chaque électeur peut vérifier sa situation électorale sur le module « **interroger sa situation électorale** » (ISE) de service-public.fr. Ce dispositif est désormais accessible via FranceConnect.